



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 22 septembre 2021
CR N° 5**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine -VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre – GILBERT Cédric - BOUAZIZ Farid – BOULLE Thomas

Excusé(es) : Messieurs SAIDI NEDJAD Hamid

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

Pour tout contact merci d'adresser vos mails à :

5894000@ffhandball.net et en copie à 5894000.coc@ffhandball.net

Merci à tous les clubs pour la saisie des conclusions (J1) dans les délais. La COC amendera J2 et J3 sur le prochain CR.

Le gymnase de Marolles en Brie n'autorise plus la résine (colle) depuis le 1^{er} septembre 2021 pour les compétitions régionales et départementales.

DELAYAGES MOINS DE -18 ANS ET -16 ANS

Ordre des rencontres pour les poules de 3 et 4 est celui des règlement Fédéraux :

Poule de 4	Poule de 3
1-4	1-2
2-3	1-3
3-1	2-3
4-2	
1-2	
3-4	

Poule de 3 : durée des matchs 2 x 15 minutes, pause 5 min. et sanction 1 minute

Temps entre chaque match 10 minutes

1 temps mort par période.

Poule de 4 : durée des matchs 2 x 10 minutes sans pause avec changement de terrain

Temps entre chaque match 10 minutes

1 temp mort par équipe

Sanction 1 minutes

MATCHS ET TOURNOIS AMICAUX : La COC a pris note de votre match :

Valenton / Marolles du 24/09/2021

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre Marolles HB 2 / Martigua SCL du 09/10/2021 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre ASM du Perreux / Chennevières HBC du 20-21/11/2021 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Paris UC : La COC prend note de votre mail et attend la décision finale du club

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de l'US Ormesson 2. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre HBC Choisy le Roi 2 / ES Caudacienne du 02/10/2021 :

La COC donne son accord pour le changement de Gymnase, la rencontre aura lieu au gymnase Alice Milliat, Rue Rosa Luxembourg 94600 CHOISY LE ROI . Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

Rencontre Villeneuve Ablon HB 2 / Paris SG HB du 08-09/01/2022 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

MOINS DE 18 ANS

Barrages Régions Poule A

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / US Créteil HB du 26/09/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 10h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

MOINS DE 16 ANS

Chennevières : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour le 1^{er} délayage.

St Mandé : Le COC donne son accord pour le changement d'horaire pour le délayage de la Poule 4, le délayage commencera à 14h.

La Caudacienne : La COC prend note de l'indisponibilité de votre gymnase. Votre équipe ira jouer les délayages à Fontenay (poule 6) le samedi 25 septembre à 16h30.

Marolles : Votre équipe ira jouer les délayages au PSG 2 (Poule 7) le samedi 25 septembre à 15h30.

Paris SG : La COC a bien pris note de votre message cependant vous accueillerez Marolles donc vous serez une poule de 3.

Barrages Régions Poule A

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / US Ivry HB du 03/10/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 10h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Vitry : Suite à votre message, la date limite pour se désengager est fixée au mercredi 29 septembre 2021 à 12h00, soit avant la 1^{ère} journée de championnat.

MOINS DE 18 ANS

Barrages Région :

Fontenay : La COC enregistre le désengagement de votre équipe

Délayages départementaux :

Suite aux désengagements des équipes du CA l'Hay les roses HB et du Paris SC, les délayages se feront en 2 poules de 3 :

Poule 1

US Ivry HB
Elite 75
Paris SG HB

Poule 2

ES Sucy
Marolles HB
US Créteil HB

MOINS DE 16 ANS

Barrages Région :

Sucy : La COC enregistre le désengagement de votre équipe et est dans l'attente de votre retour pour les délayages départementaux.

Délayages départementaux :

Chennevières : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour le 1^{er} délayage.

Créteil : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour le 1^{er} délayage.

Martigua : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour les délayages.

Boissy : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour les délayages.

À la vue de tous ces désengagements la COC décide pour ce 1^{er} week-end de délayage de faire de match sec en 2x25 minutes.

Voici les 2 rencontres :

ES Vitry Reçoit Elite 75
Paris SG HB 2 reçoit US Ivry HB



COMMISSION « JEUNES »

MPL N° 3/2021

Valenton, le 22 septembre 2021

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET, et Pierre WEIMAN

NOTE à TOUS LES CLUBS

Moins de 14 féminines

Les seize équipes engagées sont réparties en 4 poules de 4. En attente de décisions sanitaires gouvernementales, le championnat commencera par un brassage sur 3 dates : 9/10 Octobre – 16/17 Octobre et 13/14 Novembre sous forme de matches secs (2fois 20 minutes – ballon taille 1)

- **POULE A** : St Maur – Vitry – Chennevières – Bonneuil
- **POULE B** : Villiers – Sucy – Marolles – Bry
- **POULE C** : Kremlin Bicêtre – Ivry – Alfortville – Ormesson
- **POULE D** : Arcueil – Hay le Roses – Créteil – Joinville.

Moins de 12 féminines

Onze équipes sont engagées, elles sont réparties en deux poules de 6 :

- **POULE A** : St Maur – Chennevières 1 – Alfortville – Fontenay – Marolles – Ormesson
- **POULE B** : Kremlin Bicêtre – Chennevières 2 – Ivry – Joinville – Hay les Roses – Exempt

Dates de la 1^{ère} phase : 9/10 Octobre – 16/17 Octobre – 13/14 Novembre – 20/21 Novembre – 27/28 Novembre – **REPORT 4/5 Décembre** – 11/12 décembre – 8/9 Janvier – 15/16 Janvier – 22/23 Janvier et 29/30 Janvier.

Dates de la 2^{ème} phase : 12/13 Mars – 19/20 Mars – **REPORT 26/27 Mars** – 2/3 Avril – 9/10 Avril -14/15 Mai et 21/22 Mai.

POUR les tournois de délayages en moins de 14 et moins de 12

Les responsables d'équipes **doivent à la fin** de chaque tournoi se concerter pour mettre le niveau de leur équipe.

Les niveaux se répartissent de 1 à 8 –1 étant le plus haut et 8 le plus faible

Ne pas confondre le niveau des équipes (indiqué par les clubs et les poules données par le Comité).

REUNION POUR LES PLATEAUX TECHNIQUES « MINI HAND » : Samedi 16 Octobre à 10h au siège du Comité

Les responsables de cette catégorie y sont conviés pour une présentation du projet.

Parallèlement, nous demandons à chaque club de nous communiquer les noms, n° de téléphone et adresse de ces responsables pour faciliter les relations.

REPONSES aux CLUBS

Moins de 12 Garçons :

- Le tournoi de Choisy le Roi prévu au gymnase René Rousseau à 14h est déplacé au Gymnase Alice Milliat, Rue Rosa Luxembourg 94600 CHOISY LE ROI à 15 h le même jour.

Moins de 14 Garçons :

- L'équipe de Chennevières ne se déplacera pas à Champigny le 25 septembre par faute d'effectif
- La Caudacienne ne se déplacera pas à Choisy le Roi le 25 septembre par faute d'effectif
- Le club de Marolles ne se déplacera pas à St Mandé par faute d'effectif

Choisy le Roi : Votre joueur né en 2010 peut jouer en Moins de 14ans.

TOURNOIS MINI HAND

Dimanche 5 décembre 2021 St Maur

Dimanche 22 mai 2022

Sucy

Pour la Commission
Michèle PETIT-LETURGEZ

Le Président de la COC 94
Pierre BOTTONI



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 22 septembre 2021
CR N° 5**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine -VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre – GILBERT Cédric - BOUAZIZ Farid – BOULLE Thomas

Excusé(es) : Messieurs SAIDI NEDJAD Hamid

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

Pour tout contact merci d'adresser vos mails à :

5894000@ffhandball.net et en copie à 5894000.coc@ffhandball.net

Merci à tous les clubs pour la saisie des conclusions (J1) dans les délais. La COC amendera J2 et J3 sur le prochain CR.

Le gymnase de Marolles en Brie n'autorise plus la résine (colle) depuis le 1^{er} septembre 2021 pour les compétitions régionales et départementales.

DELAYAGES MOINS DE -18 ANS ET -16 ANS

Ordre des rencontres pour les poules de 3 et 4 est celui des règlement Fédéraux :

Poule de 4	Poule de 3
1-4	1-2
2-3	1-3
3-1	2-3
4-2	
1-2	
3-4	

Poule de 3 : durée des matchs 2 x 15 minutes, pause 5 min. et sanction 1 minute

Temps entre chaque match 10 minutes

1 temps mort par période.

Poule de 4 : durée des matchs 2 x 10 minutes sans pause avec changement de terrain

Temps entre chaque match 10 minutes

1 temp mort par équipe

Sanction 1 minutes

MATCHS ET TOURNOIS AMICAUX : La COC a pris note de votre match :

Valenton / Marolles du 24/09/2021

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre Marolles HB 2 / Martigua SCL du 09/10/2021 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre ASM du Perreux / Chennevières HBC du 20-21/11/2021 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Paris UC : La COC prend note de votre mail et attend la décision finale du club

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de l'US Ormesson 2. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre HBC Choisy le Roi 2 / ES Caudacienne du 02/10/2021 :

La COC donne son accord pour le changement de Gymnase, la rencontre aura lieu au gymnase Alice Milliat, Rue Rosa Luxembourg 94600 CHOISY LE ROI . Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

Rencontre Villeneuve Ablon HB 2 / Paris SG HB du 08-09/01/2022 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

MOINS DE 18 ANS

Barrages Régions Poule A

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / US Créteil HB du 26/09/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 10h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

MOINS DE 16 ANS

Chennevières : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour le 1^{er} délayage.

St Mandé : Le COC donne son accord pour le changement d'horaire pour le délayage de la Poule 4, le délayage commencera à 14h.

La Caudacienne : La COC prend note de l'indisponibilité de votre gymnase. Votre équipe ira jouer les délayages à Fontenay (poule 6) le samedi 25 septembre à 16h30.

Marolles : Votre équipe ira jouer les délayages au PSG 2 (Poule 7) le samedi 25 septembre à 15h30.

Paris SG : La COC a bien pris note de votre message cependant vous accueillerez Marolles donc vous serez une poule de 3.

Barrages Régions Poule A

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / US Ivry HB du 03/10/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 10h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Vitry : Suite à votre message, la date limite pour se désengager est fixée au mercredi 29 septembre 2021 à 12h00, soit avant la 1^{ère} journée de championnat.

MOINS DE 18 ANS

Barrages Région :

Fontenay : La COC enregistre le désengagement de votre équipe

Délayages départementaux :

Suite aux désengagements des équipes du CA l'Hay les roses HB et du Paris SC, les délayages se feront en 2 poules de 3 :

Poule 1

US Ivry HB
Elite 75
Paris SG HB

Poule 2

ES Sucy
Marolles HB
US Créteil HB

MOINS DE 16 ANS

Barrages Région :

Sucy : La COC enregistre le désengagement de votre équipe et est dans l'attente de votre retour pour les délayages départementaux.

Délayages départementaux :

Chennevières : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour le 1^{er} délayage.

Créteil : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour le 1^{er} délayage.

Martigua : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour les délayages.

Boissy : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour les délayages.

À la vue de tous ces désengagements la COC décide pour ce 1^{er} week-end de délayage de faire de match sec en 2x25 minutes.

Voici les 2 rencontres :

ES Vitry Reçoit Elite 75
Paris SG HB 2 reçoit US Ivry HB



COMMISSION « JEUNES »

MPL N° 3/2021

Valenton, le 22 septembre 2021

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET, et Pierre WEIMAN

NOTE à TOUS LES CLUBS

Moins de 14 féminines

Les seize équipes engagées sont réparties en 4 poules de 4. En attente de décisions sanitaires gouvernementales, le championnat commencera par un brassage sur 3 dates : 9/10 Octobre – 16/17 Octobre et 13/14 Novembre sous forme de matches secs (2fois 20 minutes – ballon taille 1)

- **POULE A** : St Maur – Vitry – Chennevières – Bonneuil
- **POULE B** : Villiers – Sucy – Marolles – Bry
- **POULE C** : Kremlin Bicêtre – Ivry – Alfortville – Ormesson
- **POULE D** : Arcueil – Hay le Roses – Créteil – Joinville.

Moins de 12 féminines

Onze équipes sont engagées, elles sont réparties en deux poules de 6 :

- **POULE A** : St Maur – Chennevières 1 – Alfortville – Fontenay – Marolles – Ormesson
- **POULE B** : Kremlin Bicêtre – Chennevières 2 – Ivry – Joinville – Hay les Roses – Exempt

Dates de la 1^{ère} phase : 9/10 Octobre – 16/17 Octobre – 13/14 Novembre – 20/21 Novembre – 27/28 Novembre – **REPORT 4/5 Décembre** – 11/12 décembre – 8/9 Janvier – 15/16 Janvier – 22/23 Janvier et 29/30 Janvier.

Dates de la 2^{ème} phase : 12/13 Mars – 19/20 Mars – **REPORT 26/27 Mars** – 2/3 Avril – 9/10 Avril -14/15 Mai et 21/22 Mai.

POUR les tournois de délayages en moins de 14 et moins de 12

Les responsables d'équipes **doivent à la fin** de chaque tournoi se concerter pour mettre le niveau de leur équipe.

Les niveaux se répartissent de 1 à 8 –1 étant le plus haut et 8 le plus faible

Ne pas confondre le niveau des équipes (indiqué par les clubs et les poules données par le Comité).

REUNION POUR LES PLATEAUX TECHNIQUES « MINI HAND » : Samedi 16 Octobre à 10h au siège du Comité

Les responsables de cette catégorie y sont conviés pour une présentation du projet. Parallèlement, nous demandons à chaque club de nous communiquer les noms, n° de téléphone et adresse de ces responsables pour faciliter les relations.

REPONSES aux CLUBS

Moins de 12 Garçons :

- Le tournoi de Choisy le Roi prévu au gymnase René Rousseau à 14h est déplacé au Gymnase Alice Milliat, Rue Rosa Luxembourg 94600 CHOISY LE ROI à 15 h le même jour.

Moins de 14 Garçons :

- L'équipe de Chennevières ne se déplacera pas à Champigny le 25 septembre par faute d'effectif
- La Caudacienne ne se déplacera pas à Choisy le Roi le 25 septembre par faute d'effectif
- Le club de Marolles ne se déplacera pas à St Mandé par faute d'effectif

Choisy le Roi : Votre joueur né en 2010 peut jouer en Moins de 14ans.

TOURNOIS MINI HAND

Dimanche 5 décembre 2021 St Maur

Dimanche 22 mai 2022

Sucy

Pour la Commission
Michèle PETIT-LETURGEZ

Le Président de la COC 94
Pierre BOTTONI



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 22 septembre 2021
CR N° 5**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine -VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre – GILBERT Cédric - BOUAZIZ Farid – BOULLE Thomas

Excusé(es) : Messieurs SAIDI NEDJAD Hamid

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

Pour tout contact merci d'adresser vos mails à :

5894000@ffhandball.net et en copie à 5894000.coc@ffhandball.net

Merci à tous les clubs pour la saisie des conclusions (J1) dans les délais. La COC amendera J2 et J3 sur le prochain CR.

Le gymnase de Marolles en Brie n'autorise plus la résine (colle) depuis le 1^{er} septembre 2021 pour les compétitions régionales et départementales.

DELAYAGES MOINS DE -18 ANS ET -16 ANS

Ordre des rencontres pour les poules de 3 et 4 est celui des règlement Fédéraux :

Poule de 4	Poule de 3
1-4	1-2
2-3	1-3
3-1	2-3
4-2	
1-2	
3-4	

Poule de 3 : durée des matchs 2 x 15 minutes, pause 5 min. et sanction 1 minute

Temps entre chaque match 10 minutes

1 temps mort par période.

Poule de 4 : durée des matchs 2 x 10 minutes sans pause avec changement de terrain

Temps entre chaque match 10 minutes

1 temp mort par équipe

Sanction 1 minutes

MATCHS ET TOURNOIS AMICAUX : La COC a pris note de votre match :

Valenton / Marolles du 24/09/2021

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre Marolles HB 2 / Martigua SCL du 09/10/2021 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre ASM du Perreux / Chennevières HBC du 20-21/11/2021 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Paris UC : La COC prend note de votre mail et attend la décision finale du club

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de l'US Ormesson 2. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre HBC Choisy le Roi 2 / ES Caudacienne du 02/10/2021 :

La COC donne son accord pour le changement de Gymnase, la rencontre aura lieu au gymnase Alice Milliat, Rue Rosa Luxembourg 94600 CHOISY LE ROI . Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

Rencontre Villeneuve Ablon HB 2 / Paris SG HB du 08-09/01/2022 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

MOINS DE 18 ANS

Barrages Régions Poule A

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / US Créteil HB du 26/09/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 10h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

MOINS DE 16 ANS

Chennevières : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour le 1^{er} délayage.

St Mandé : Le COC donne son accord pour le changement d'horaire pour le délayage de la Poule 4, le délayage commencera à 14h.

La Caudacienne : La COC prend note de l'indisponibilité de votre gymnase. Votre équipe ira jouer les délayages à Fontenay (poule 6) le samedi 25 septembre à 16h30.

Marolles : Votre équipe ira jouer les délayages au PSG 2 (Poule 7) le samedi 25 septembre à 15h30.

Paris SG : La COC a bien pris note de votre message cependant vous accueillerez Marolles donc vous serez une poule de 3.

Barrages Régions Poule A

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / US Ivry HB du 03/10/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 10h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Vitry : Suite à votre message, la date limite pour se désengager est fixée au mercredi 29 septembre 2021 à 12h00, soit avant la 1^{ère} journée de championnat.

MOINS DE 18 ANS

Barrages Région :

Fontenay : La COC enregistre le désengagement de votre équipe

Délayages départementaux :

Suite aux désengagements des équipes du CA l'Hay les roses HB et du Paris SC, les délayages se feront en 2 poules de 3 :

Poule 1

US Ivry HB
Elite 75
Paris SG HB

Poule 2

ES Sucy
Marolles HB
US Créteil HB

MOINS DE 16 ANS

Barrages Région :

Sucy : La COC enregistre le désengagement de votre équipe et est dans l'attente de votre retour pour les délayages départementaux.

Délayages départementaux :

Chennevières : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour le 1^{er} délayage.

Créteil : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour le 1^{er} délayage.

Martigua : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour les délayages.

Boissy : La COC prend note du désengagement de votre équipe pour les délayages.

À la vue de tous ces désengagements la COC décide pour ce 1^{er} week-end de délayage de faire de match sec en 2x25 minutes.

Voici les 2 rencontres :

ES Vitry Reçoit Elite 75
Paris SG HB 2 reçoit US Ivry HB



COMMISSION « JEUNES »

MPL N° 3/2021

Valenton, le 22 septembre 2021

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET, et Pierre WEIMAN

NOTE à TOUS LES CLUBS

Moins de 14 féminines

Les seize équipes engagées sont réparties en 4 poules de 4. En attente de décisions sanitaires gouvernementales, le championnat commencera par un brassage sur 3 dates : 9/10 Octobre – 16/17 Octobre et 13/14 Novembre sous forme de matches secs (2fois 20 minutes – ballon taille 1)

- **POULE A** : St Maur – Vitry – Chennevières – Bonneuil
- **POULE B** : Villiers – Sucy – Marolles – Bry
- **POULE C** : Kremlin Bicêtre – Ivry – Alfortville – Ormesson
- **POULE D** : Arcueil – Hay le Roses – Créteil – Joinville.

Moins de 12 féminines

Onze équipes sont engagées, elles sont réparties en deux poules de 6 :

- **POULE A** : St Maur – Chennevières 1 – Alfortville – Fontenay – Marolles – Ormesson
- **POULE B** : Kremlin Bicêtre – Chennevières 2 – Ivry – Joinville – Hay les Roses – Exempt

Dates de la 1^{ère} phase : 9/10 Octobre – 16/17 Octobre – 13/14 Novembre – 20/21 Novembre – 27/28 Novembre – **REPORT 4/5 Décembre** – 11/12 décembre – 8/9 Janvier – 15/16 Janvier – 22/23 Janvier et 29/30 Janvier.

Dates de la 2^{ème} phase : 12/13 Mars – 19/20 Mars – **REPORT 26/27 Mars** – 2/3 Avril – 9/10 Avril -14/15 Mai et 21/22 Mai.

POUR les tournois de délayages en moins de 14 et moins de 12

Les responsables d'équipes **doivent à la fin** de chaque tournoi se concerter pour mettre le niveau de leur équipe.

Les niveaux se répartissent de 1 à 8 –1 étant le plus haut et 8 le plus faible

Ne pas confondre le niveau des équipes (indiqué par les clubs et les poules données par le Comité).

REUNION POUR LES PLATEAUX TECHNIQUES « MINI HAND » : Samedi 16 Octobre à 10h au siège du Comité

Les responsables de cette catégorie y sont conviés pour une présentation du projet. Parallèlement, nous demandons à chaque club de nous communiquer les noms, n° de téléphone et adresse de ces responsables pour faciliter les relations.

REPONSES aux CLUBS

Moins de 12 Garçons :

- Le tournoi de Choisy le Roi prévu au gymnase René Rousseau à 14h est déplacé au Gymnase Alice Milliat, Rue Rosa Luxembourg 94600 CHOISY LE ROI à 15 h le même jour.

Moins de 14 Garçons :

- L'équipe de Chennevières ne se déplacera pas à Champigny le 25 septembre par faute d'effectif
- La Caudacienne ne se déplacera pas à Choisy le Roi le 25 septembre par faute d'effectif
- Le club de Marolles ne se déplacera pas à St Mandé par faute d'effectif

Choisy le Roi : Votre joueur né en 2010 peut jouer en Moins de 14ans.

TOURNOIS MINI HAND

Dimanche 5 décembre 2021 St Maur

Dimanche 22 mai 2022

Sucy

Pour la Commission
Michèle PETIT-LETURGEZ

Le Président de la COC 94
Pierre BOTTONI



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.